## BAJ DE TOULOUSE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE Bureau d'Aide Juridictionnelle

2 Allée Jules Guesde BP 7015 31068 TOULOUSE CEDEX 7

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE:

Numéro BAJ: 2016/000946

Monsieur LABORIE André 2 rue de La Forge 31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

Décision du : 15/12/2015

Section - Division: 1 - 05

Date de la demande : 25/11/2015

Numéro R.G.: Avocat: Me

## **DÉCISION DU BUREAU D'AIDE JURIDICTIONNELLE**

Vu la loi N° 91-647 du 10 Juillet 1991 et le décret n° 91-1266 du 19 Décembre 1991,

Statuant le 15/12/2015 sur la demande présentée le 25/11/2015 par :

Monsieur LABORIE André 2 rue de La Forge 31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

pour obtenir l'aide juridictionnelle dans la procédure suivante : contentieux général (hors baux d'habitation)

## Contre:

MAÎTRE MALBOSC DAGOT Notaires 6 Place Wilson 31000 TOULOUSE

devant TRIBUNAL D'INSTANCE TOULOUSE.

Le Bureau d'Aide Juridictionnelle après en avoir délibéré,

CONSTATE:

que l'action est manifestement dénuée de fondement

EN CONSÉQUENCE :

Rejette la demande d'aide juridictionnelle.

LE GREFFIER

LE VICE PRÉSIDENT

Copie certifiée conforme

N° BAJ: 31555 / 001 / 2016/000946

Type de procédure : AJ Code procédure : 251

Objet:

Affaire :LABORIE André C/ MAÎTRE MALBOSC DAGOT

Informations destinées à la CARPA Date décision : 15/12/2015

Type de décision : Première décision

Provision versée par le client :

Décision : Rejet Taux : %

N° Rôle: